

---

**BAPE-13.6**

---

**Référence:**

13. Les impacts sociaux

**Demande ou Question:**

13.6 Comment la tranquillité des résidants sera assurée lorsque l'emplacement des installations industrielles d'Énergie Cacouna se trouve à moins de 500 m ?

**Réponse:**

Précisions d'abord qu'aucune habitation ne se trouve à moins de 500 m du terminal méthanier. Tel que mentionné à la question BAPE-2.11, la résidence la plus près dans le Village de Cacouna se situe à environ 1,5 km du terminal méthanier et le chalet le plus près se situe à environ 1,1 km du réservoir le plus près.

De nombreuses mesures d'atténuation sont intégrées au projet afin de minimiser les niveaux de bruit pour les résidents voisins. Par exemple, la majorité des équipements mécaniques se trouvera dans des bâtiments, les bâtiments auront une isolation R20, les ventilateurs des vaporisateurs par combustion submergée seront équipés d'écran d'atténuation du bruit, etc.

Ainsi, tel que présenté à la section 5.4.2.6 de l'ÉIE, les niveaux de bruit cumulatifs indiquent que les niveaux de bruit pour une période de 12 heures générés par l'exploitation sont conformes à tous les critères du MDDEP. Comme l'augmentation des niveaux acoustiques cumulatifs est inférieure à 3 dBA, le changement d'intensité sonore ne sera pas perceptible pour la majorité des gens. L'arrivée au quai des méthaniers pourra être audible si l'accostage survient la nuit. Cependant, il est important de noter la faible fréquence et la courte durée de ces événements.